

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 8

Artikel: L'impossible transposition
Autor: Lordier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :
JEAN HENNARD

Rédacteur en chef :
JEAN LORDIER

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE

SUISSE

REVUE MENSUELLE

MONATLICHE REVUE

Abonnement :
Fr. 5.— par an
Le numéro : 50 ct.
Rédaction et
Administration
Jumelles, 3
LAUSANNE

ORGANE IMPARTIAL ET INDÉPENDANT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE

L'impossible transposition

J'ai, de tout temps, nié au Cinéma — du moins à une CERTAINE (MAIS CONSIDÉRABLE) CATÉGORIE DE PRODUCTIONS — les possibilités d'INTERNATIONALISATION qu'on lui a, à tort, souvent attribuées.

Alors même que l'écran se taisait encore, j'ai maintes fois été frappé de l'incompréhensible «MAROTTE» qui se manifestait à des intervalles plus ou moins réguliers et qui consistait (pour l'un ou l'autre des pays producteurs) à vouloir, à tout prix, « FAIRE DU FILM ÉTRANGER ».

Il fut un temps même où c'était, en dépit de précédents désastreux, une véritable épidémie !

Et chaque nouvel exemple me confirmerait, hélas ! dans ma propre conviction.

Chaque fois que — à Hollywood — on « sortait » un film « parisien », le résultat était catastrophique.

Chaque fois qu'à Paris on a voulu « américaniser » un film, inmanquablement, c'était un navet.

De même toute production allemande à « prétention » russe, espagnole ou autre « sentait » la transposition à plein nez.

Et c'est tellement logique, qu'il serait enfantin de vouloir « définir » cette unique raison : AMBIANCE « INTRADUISIBLE ».

Cependant ce qui — de gré ou de force ! — était admissible jadis, est — maintenant que l'écran bavarde avec tant (sinon trop !) de facilité — carrément insupportable.

Tant qu'un film se contente de faire « évoluer » — dans un cadre neutre — des personnages sans « caractère » nettement défini, rien ne s'oppose à cette « transposition » à laquelle on veut nous habituer, sous le prétexte — fort plausible d'ailleurs — d'étendre la diffusion de l'œuvre en dehors de ses frontières.

Rien ne s'oppose, en effet, à ce que ces gens-là content leurs aventures dans la langue qui leur plaira.

Qu'ils parlent français, allemand, anglais ou auvergnat, le film, sans en souffrir pourra passer, sans choquer « l'auditeur », en France, en Allemagne, en Angleterre et ailleurs.

Parce que ces « personnages » seront SIMPLEMENT des hommes, des femmes aussi anonymes que ceux qu'on rencontre partout et où, partout, l'intrigue qu'ils animent saura paraître vraisemblable, sans que le côté « national » du film soit outrancièrement DÉFORMÉ.

De ce genre de production, aucune raison donc d'éviter la fabrication en grande série dans les langues les plus variées.

Mais, de grâce, supprimons l'inutile et insipide « TRADUCTION » de toute production qui présente un caractère propre à son pays d'origine, et renonçons — surtout ! — à adapter dans une langue X, une œuvre d'origine Y.

Car, là, le résultat est... effarant !

Bien que jeune encore, le cinéma sonore ne nous a pas épargné quelques... expériences... (oh !)... significatives dans cet ordre d'idée.

Vous souvenez-vous du « Spectre Vert » ? C'est un beau film, bien joué, fort adroitement réalisé, ...mais quel « coup de massue » en entendant tous ces charmants officiers britanniques parler... français !

Vous souvenez-vous de « L'Affaire Dreyfus » ? N'avez-vous pas éprouvé un singulier malaise à l'audition « allemande » de cette passionnante aventure EMPRUNTÉE à l'histoire française, et animant quelques-uns des plus célèbres hommes politiques français de cette époque.

N'est-ce pas un anachronisme effrayant que ce Conseil de guerre militaire français où tout le monde s'exprime en allemand ?

Plus récemment, j'ai éprouvé la même gêne en voyant la version française de « Quatre de l'infanterie ».

Il est impossible d'être ému à l'exposé si poignant de ces héros allemands... qui parlent... français comme vous et moi.

Et cependant la version ORIGINALE allemande constituait l'une des plus convaincantes réussites du parlant allemand.

Enfin « Maison de Danse », que le réalisateur a pourtant, scrupuleusement, été tourner en Espagne, laisse également une pénible impression qui provient de la différence encore trop perceptible entre l'AMBIANCE, justement respectée ici, et le dialogue français, qui n'est pas à sa place.

Si, pour le film muet, la juste création d'une « ambiance » ATMOSPHERIQUE et VISUELLE suffisait à plonger le public dans l'état d'esprit nécessaire à son « assimilation », il faut, maintenant, prévoir une ambiance « VERBALE et BRUYANTE qui NE PEUT PAS résister à la traduction, sous peine d'enlever au film toute sa « sincérité » et sa vraisemblance.

Le cinéma, plus que jamais, demeure un grand créateur et dispensateur d'illusions.

Pour « être », l'illusion doit être vraisemblable.

Et le public ne « VIBRE » pas à une traduction.

Les paroles qu'il entend, à présent, doivent « compléter » l'action qui se déroule sous ses yeux.

De même qu'il ricanerait à l'audition d'un coup de tonnerre synchronisé avec l'image d'un violon, il ne supportera pas longtemps qu'on le « trompe » par des silhouettes incompatibles avec les sons qu'elles sont censées émettre.

Il faudrait s'en rendre compte avant qu'il ne considère le cinéma parlant comme une fumisterie !

Jean LORDIER.

Un peu de „bon sang“

Dans le « conflit » qui oppose — depuis pas mal de temps — certains membres de l'industrie cinématographique suisse, il y a, évidemment, des gens qui ont tort, d'autres qui ont raison.

Et, par un de ces phénomènes optiques (puisqu'il ne s'agit que du « point de vue » duquel on se place), il se produit que, suivant d'aucuns, ceux qui ont tort ont raison, alors que ceux qui ont raison... ont tort...

Tant il est vrai que l'humanité est faite d'oppositions... et d'opposants.

Ce préambule, un peu tiré par les cheveux, ne sera peut-être pas compris de « tout le monde », mais il a le mérite de refléter assez exactement *l'esprit du rôle* dont — tout à fait personnellement — nous aimerions voir la « presse corporative » suisse se contenter : rôle suffisamment objectif et... désintéressé pour, sans aucun esprit de chauvinisme, accepter de servir de porte-parole à *tous ceux* qui ont leur mot à dire, et se contenter, *seulement plus tard*, de tirer les conclusions voulues.

Or, depuis quelques semaines, le débat a pris des tournures plus spécifiquement « journalistiques ».

Pour deux raisons, j'ai tenu, jusqu'à ce jour, à rester complètement en dehors de cette escarmouche.

La première : mon ignorance absolue — et regrettable... pour moi ! — de la langue allemande, aurait pu fausser mon « interprétation » des faits et, partant, mon jugement.

La seconde : le souci du respect de l'hospitalité qui m'est accordée dans un pays qui n'est pas le mien, me faisait un scrupule de ne pas m'immiscer dans des querelles somme toute assez « privées » (il sied, aussi, de ramener les choses à leur juste proportion !).

Mais, loin de moi l'idée de me confiner béatement dans une neutralité passive !

Aussi est-ce sinon avec bonheur — du moins avec bonne humeur — que je saisis, aujourd'hui, ma plume de bataille pour me lancer dans cette grande bagarre.

L'occasion m'en est offerte par mon distingué collègue Lucien Langlois, rédacteur en chef du survivant des quinze journaux corporatifs ayant, depuis que la terre tourne, existés en Suisse.

Cependant, rassurez-vous, lecteur ! il ne s'agit pas d'une intervention... sanglante.

Le seul sang qui serait susceptible de couler ici proviendrait de la « pinte de bon sang » que je me suis offerte à la... savoureuse lecture de l'article de M. Lanluc... (pardon, M. Langlois) ou, plus exactement, du « préambule » de cet article.

Le « fond », par lui-même, ne saurait me regarder, pour les raisons exposées plus haut.

Mais, par contre, je revendique bien haut le droit de répondre aux premières lignes de cet article qui,

avant d'« entrer dans le sujet », aborde un domaine plus « général » qui rentre, lui, dans mon champ d'action.

Faisant allusion à un article auquel, *dans notre « TRIBUNE LIBRE »*, nous avons donné l'hospitalité, M. Langlois verse une larme pleine de compassion sur le « jeune âge » de notre Revue, qui — dit-il — n'en est qu'aux premiers vagissements !

Oh ! Candide M. Langlois !

Faut-il que vous soyez bien vieux, vous, pour nous reprocher ainsi notre jeunesse !

Vieux, d'âge, entendons-nous, car, du point de vue « cinégraphique », j'ai l'impression que nous restons, de beaucoup, votre aîné.

Notez que, en ce qui me concerne, je ne me serais jamais permis de vous reprocher votre « jeunesse » technique dans un métier qui — croyez-le bien — n'est pas à la portée du premier amateur venu.

Mais vous, inconsidérément, vous venez nous accuser d'annoncer encore les premières lettres d'un alphabet imparfaitement appris !

C'est un peu puéril !

Que M. Hipleh, en personne, ait éprouvé le besoin de nous rappeler qu'à notre âge il pensait à tout autre chose que de polémiquer, passe encore !

Mais, vous... C'est trop drôle !

Et votre « Un peu de bon sens » m'a procuré... « un peu de bon sang ».

Car notez bien que je comprends excessivement bien la plaisanterie !

Et, en aucune sorte, je ne vous garde de rancune ! S'il vous plaît de clamer notre jeunesse sur les toits... de Montreux, allez-y... ne vous gênez pas !

Vous ne nous vexerez pas !

Car, nous en sommes fiers de cette jeunesse, elle fait notre force !

Un journal vieux de six mois ? Il a l'avenir devant lui... et la certitude de grandir...

Tandis que treize ans !

Bigre, ça commence à compter !

La croissance, à cet âge, est depuis longtemps terminée... et, sous le lourd fardeau des ans, les épaules semblent se voûter !

Ne voyez là aucune raillerie...

Nous avons toujours — aussi surprenant que cela paraîsse, venant de notre génération — été disposés à *respecter* tout le monde.

Pourquoi, alors, avoir troublé notre quiétude ?

Nous « balbutions », M. Langlois ?

Prenez garde de ne bientôt « radoter » !

C'est beaucoup plus grave !

Et sans remède !

Jean LORDIER.